



Informations générales

Saison 2011 – 2012

Club des Patineurs Trois-Chêne
Route de Sous-Moulin 39
CH-1226 Thônex - Genève

1. Cotisations/Abonnement :

Les cotisations pour les cours collectifs approuvées à l'Assemblée Générale du 25 juin 2010 sont les suivantes :

Membres actifs :	1 cours collectif par semaine :	CHF 450.-- la saison
	2 cours collectifs par semaine :	CHF 650.-- la saison
	Cours collectifs pour les groupes pré compétition et compétition :	CHF 700.-- la saison
	Cours collectif supplémentaire	CHF 50.-- la saison
Membres actifs :	sans cours ou cours adultes :	CHF 250.-- la saison
Ecole de patinage ⁽¹⁾ :	CHF 100.-- la session
Membres passifs : ⁽²⁾ sympathisants	CHF 50.-- la saison

En dehors de leurs cours inscrits, les membres actifs peuvent venir s'entraîner librement pendant les heures du club réservées à l'entraînement « libre » (voir sur le plan de glace – entraînement libre)

2. Réduction sur la cotisation

Dès le 2^e enfant : 20 % de réduction sur la deuxième cotisation.
Les exceptions sont à discuter avec le comité

3. Début des cours

Groupe Compétition / Pré-Compétition / Perfectionnement:		du 27 août 2011 au 29 mars 2012
Groupe Débutant :		du 06 sept. 2011 au 29 mars 2012
Groupe des adultes :		du 10 sept. 2011 au 29 mars 2012
Ecole de patinage ⁽¹⁾ :	1 ^{ère} Session	du 05 oct. 2011 au 14 déc. 2012
	2 ^{ème} Session	du 11 janv. 2012 au 21 mars. 2012

Les cours de préparation physique commenceront à partir du 5 septembre 2011

Les cours de gymnastique commenceront à partir du 8 septembre 2011

4. Gymnastique

Gymnastique adaptée au patinage :

jeudi	de 18h15 à 19h15	Gym pour Débutants / Perfectionnement
jeudi	de 19h15 à 20h15	Gym pour Pré-compétition / Compétition
Prix :	1 cours par semaine	CHF 200.-- la saison (sept. 2011 à avril 2012)
Condition :	minimum 6 participants par séance	

5. Préparation physique :

Cours de préparation physique pour le groupe Pré-compétition / Compétition :

lundi	de 17h30 à 18h30	autres horaires sont à définir
Prix :	1 cours par semaine	GRATUIT (sept.2011 à juin 2012)
Condition :	minimum 6 participants par séance	

(1) Les cours de l'Ecole de Patinage ont lieu tous les mercredis de 13h à 14h, sauf pendant les vacances scolaires genevoises

(2) Les membres passifs représentent les membres sympathisants du club, ils recevront une carte de membre qui leur donne le droit aux informations sur les activités du club ainsi que le droit de vote à l'assemblée générale

6. Abonnement d'entrée à la patinoire de Sous-Moulin

Abonnement obligatoire à retirer au Centre Sportif Sous-Moulin dès le 22 août 2011

Pour les nouveaux abonnements, prière de vous munir d'une photo d'identité et d'une copie du formulaire d'inscription dûment rempli.

Pour le renouvellement des abonnements, veuillez vous présenter à la caisse de l'entrée de la patinoire avec vos cartes à puces et une copie du formulaire d'inscription (voir planning ci-dessous).

Le Club ne s'occupe pas de l'établissement des cartes à puces ni de leur renouvellement.

Sans votre carte à puce vous ne pouvez pas accéder à la patinoire ni participer au cours.

Planning ouverture de la caisse patinoire pour les abonnements du CP3C :

Lundis	de 17h00 à 19h00	22 août et 29 août 2011
Mardis	de 17h30 à 19h00	30 août – 6 sept. – 13 sept. et 20 sept. 2011
Mercredi	de 13h30 à 17h00	5 octobre 2011

Prix des abonnements : **CHF 15.— pour la saison + CHF 5.—pour une nouvelle carte à puce**
(validité de la puce environ 3 ans).

7. Vestiaires et casiers : Dès le samedi **27 août 2011**, s'adresser à **Heidi Zuberbühler** au: 078 837 94 55

Vestiaires dames/filles : Vestiaire 6 + Vestiaire 5 + Vestiaire 4

Vestiaire hommes/garçons: Vestiaire des arbitres - Accès via la patinoire

Location des Casiers : Priorité sera donnée aux sportifs fréquentant la patinoire quotidiennement.

8. Equipement et consigne:

Pour leur sécurité et leur confort, tous les patineurs sont priés de respecter les consignes suivantes :

- Tenue de sport obligatoire, **pas de jeans**
- Cheveux longs attachés ! Gants obligatoires.
- Déplacements en protèges-lames obligatoires (à déposer aux endroits prévus à cet effet)
- Ne rien déposer sur les bords de la patinoire (objets pouvant tomber sur la glace et faire trébucher un patineur)
- Il n'est pas permis de s'absenter pendant un cours sans en demander l'autorisation au professeur ou à la monitrice.
- Les enfants doivent écouter et obéir à leur professeur ou moniteur qui en a la charge. Toute indiscipline peut être à l'origine d'un accident, d'une collision ou tout simplement perturber le bon déroulement du cours.
- Pour le bon déroulement des cours, les parents ou accompagnants sont priés de quitter les abords de la glace.

Patins : Pour le confort «des pieds et des chevilles» du patineur, nous recommandons des patins de patinage artistique adaptés à chaque niveau ; demander les conseils aux spécialistes :

9. Autres

- Pendant les vacances scolaires, des stages seront organisés sur inscription.
- Un tableau d'affichage situé au couloir à l'entrée des vestiaires (aussi à l'entrée public) est à votre disposition pour toute information concernant notre Club.

Par souci de bénéficier d'une bonne glace, les patineurs compétition sont priés de bien vouloir boucher les trous après chaque séance d'entraînement ! Ceci évitera aussi des accidents des utilisateurs suivants.

Consulter aussi notre Site: <http://www.cp3chene.ch>